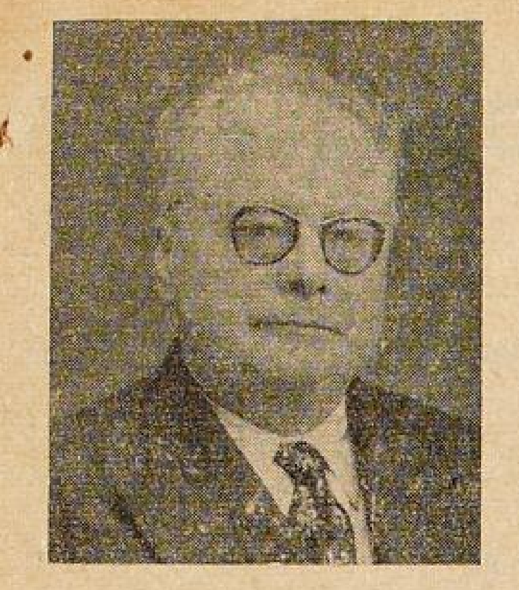


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

SCRUTIN DE BALLOTAGE

CANDIDATURE PÉTRUS FAURE

Aux électeurs de la 4me circonscription

POURQUOI JE MAINTIENS MA CANDIDATURE

J'adresse aux 12.793 électeurs de la 4e circonscription mes remerciements pour la confiance qu'ils m'ont témoignée dimanche passé. Cette confiance m'impose des devoirs envers eux. C'est pourquoi, en accord avec mon Ami Jean MOULIN, j'ai décidé de maintenir ma candidature au scrutin de ballottage.

CETTE DECISION A POUR BUT DE CLARIFIER LA SITUATION POLITIQUE DANS LA 4e CIRCONSCRIPTION ET DE METTRE LES ELECTEURS EN FACE DE LEURS PROPRES RESPONSABILITES.

Le résultat du 1er tour a montré que ces élections ont eu un caractère nettement politique.

Elles ont situé les forces en présence. **D'UN COTE**, le bloc traditionnel de la droite, **DE L'AUTRE**, celui des gauches.

M. Claudius PETIT, qui avait obtenu des partis de droite : Centre des Indépendants et M.R.P., qu'ils ne présentent pas de candidat contre lui, se trouve donc le candidat de la Réaction.

Par une distribution gratuite de dizaines de milliers de journaux, par le soutien de la presse locale mise à sa disposition par de gros chefs d'entreprises et d'organisations patronales, Claudius PETIT a groupé sur son nom **LES VOIX DE DROITE ET DU GROS PATRONAT.**

C'est donc pour permettre à tous les électeurs d'affirmer leurs idées politiques que je reste le candidat choisi des forces républicaines

JE M'ADRESSE A EUX POUR LEUR RAPPELER QUE, SOUS LA IIIe REPUBLIQUE, C'EST L'UNION DES FORCES DE GAUCHE QUI A SU DEFENDRE ET CONSERVER LE REGIME REPUBLICAIN.

C'est l'union des forces de gauche qui permettra à tous les travailleurs, en particulier aux ouvriers de la Vallée de l'Ondaine, de défendre leurs intérêts à une époque où ils sont menacés par le chômage que cause la récession économique.

C'est elle qui défendra la situation alarmante des habitants des campagnes, menacés eux aussi par l'instabilité des prix de leurs produits et le départ croissant de leur population.

C'est l'union des forces de gauche qui assurera la liberté des citoyens et permettra leur émancipation dans un monde nouveau de fraternité et de paix sociale.

C'est l'union des forces de gauche qui opposera une barrière aux forces de réaction et aux excès du gros capitalisme.

C'est elle qui défendra par des contacts humains les idées de progrès, de justice sociale, de fraternité, de respect de la personnalité humaine et de paix entre tous les hommes de bonne volonté.

C'est elle, enfin, qui imposera une paix acceptable en Algérie pour tous en muselant les excès des gros colons.

ELECTEURS, ELECTRICES DE LA 4e CIRCONSCRIPTION,
LA RENOVATION DU PAYS NE DOIT PAS ETRE UNE REACTION POLITIQUE ET SOCIALE.

Elle ne doit pas servir à un retour des forces obscures d'un passé à tout jamais révolu.

Pensez-vous qu'on peut être à la fois candidat de la réaction et défenseur des idées nouvelles ?

Qu'on peut être le candidat du gros patronat et défenseur des ouvriers ?

A VOUS DE VOIR OU SONT VOS VERITABLES DEFENSEURS.

Nous vous demandons de bien réfléchir, le vote ayant des conséquences déterminantes pour l'avenir du Pays.

C'EST POURQUOI, CONSCIENTS DE NOTRE DEVOIR ET DE NOS RESPONSABILITES, NOUS DEMANDONS A TOUS LES REPUBLICAINS ET DEMOCRATES DE FAIRE BLOC SUR LES NOMS DE :

Pétrus FAURE

Maire du Chambon-Feugerolles
Conseiller Général
Ancien Député
Ancien Combattant - Mutilé de Guerre
Croix de Guerre - Médaille militaire
Chevalier du Mérite agricole
Chevalier de la Légion d'honneur.

Jean MOULIN

Professeur d'enseignement technique
Chef de travaux
de Centre d'apprentissage
Animateur des œuvres post-scolaires
Chevalier du Mérite sportif
Officier d'Académie.
CANDIDAT SUPPLEANT

Vu : le candidat.

IMP. JUÉ - LE CHAMBON-F.

Un appel aux abstentionnistes.

Lors du scrutin de dimanche passé, il a été constaté qu'un grand nombre d'électeurs n'avaient pas fait leur devoir de citoyen en négligeant de participer au vote.

Ce nombre est très important pour la 4e Circonscription puisqu'il s'élève à près de 14.000 abstentionnistes.

Nul doute que ce grand nombre a faussé les résultats du scrutin et n'a pas permis de dégager d'une façon précise son véritable sens.

C'est pourquoi nous nous adressons à ceux qui, pour diverses raisons n'ont pas voté au premier tour.

Nous leur demandons de faire leur devoir de citoyens français au 2e tour, si, comme tous les Français, ils veulent avoir le droit de critiquer l'action des parlementaires. Ils en auront d'autant plus le droit s'ils ont participé eux-mêmes aux opérations électorales

Parmi tous les candidats en présence ils pourront choisir celui dont la personnalité et les idées correspondent le plus aux leurs.

Nos arrière-grands-pères ont fait plusieurs révolutions pour obtenir ce droit de choisir leurs représentants, et ne pas voter serait renier leur action et leurs luttes.

C'est pourquoi nous demandons à tous les abstentionnistes de faire leur devoir de citoyens en prenant part au scrutin du 30 novembre.

UNE MISE AU POINT

Lors de la campagne électorale de la semaine passée, on a beaucoup parlé à Firminy et au Chambon de poussières dégagées par la Centrale Thermique du Bec.

Un incident, dont nous ne connaissons pas les causes, avait eu pour conséquence de répandre dans cette région une certaine quantité de poussières.

Tout de suite, à des fins partisanes électorales qu'il est bien facile de comprendre, on a fait circuler à tout propos le bruit que Pétrus FAURE était responsable de ces faits.

Or, tout le monde sait, sauf ceux qui ne veulent pas le savoir, que l'autorisation de construire la Centrale du Bec a été donnée par la Municipalité qui dirigeait la Ville en 1946, alors que Pétrus FAURE a repris son fauteuil de Maire seulement fin 1947.

Tout le monde sait également qu'il a protesté avec véhémence auprès des autorités compétentes, en particulier les Houillères du Bassin de la Loire, le Service des Mines et M. le Préfet de la Loire.

CONSEILS AUX ELECTEURS

Lors du dépouillement du 23 novembre, il a été constaté qu'un certain nombre de bulletins étaient raturés ou portaient des inscriptions. Ces bulletins furent de ce fait annulés

Il est rappelé aux électeurs que ces inscriptions ou ratures, même celle d'un nom des deux candidats portés sur le bulletin, entraînent l'annulation du bulletin.

C'est pourquoi il est demandé à tous ceux qui veulent voter efficacement de n'apporter aucune modification à leur bulletin de vote.